

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 3 juin 2024 à 19 h

ORDRE DU JOUR / AGENDA

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the meeting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 3 juin 2024.

That be adopted as submitted the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of June 3, 2024.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2024, à 19 h, tel que soumis aux membres du conseil avant la présente séance et versé aux archives de l'arrondissement.

That be approved the minutes of the regular Borough council sitting held on May 6, 2024, at 7 p.m., as submitted to the members of the Council prior to the present sitting and filed in the archives of the Borough.

10.05 Correspondance / Dépôt de documents

CA Conseil d'arrondissement - 1242155008

Que soit déposé le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement au 31 décembre 2023.

That be tabled the report by the Mayor on the Borough's financial situation as of December 31, 2023.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Proclamation

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1242155009

Que le conseil d'arrondissement proclame le 26 juin comme étant la Journée nationale de sensibilisation au bien-être des personnes atteintes de cancer.

That the Borough Council proclaim June 26 as National Wellness Awareness Day for Cancer Patients.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244911004

Que le conseil d'arrondissement appuie le dépôt du projet de construction d'un gymnase au Collège Beaubois dans une demande financière au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

That the Borough Council support the project to build a gymnasium at Collège Beaubois by submitting a financial request to the Ministère de l'Éducation within the framework of the Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

20.02 Autres affaires contractuelles - Entente

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe

Que le conseil d'arrondissement autorise la conclusion d'une entente d'échange d'utilisation d'espaces entre l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et le Collège Beaubois. D'autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations à signer l'entente d'échange de services avec cette institution.

That the Borough Council authorize the signing of a use of space exchange agreement between the Borough of Pierrefonds-Roxboro and Collège Beaubois. To authorize Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Leisure and Facilities, to sign the exchange of services agreement with this institution.

20.03 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244991002

Que le conseil d'arrondissement accorde une contribution financière au montant de 8 000 \$ à la Ligue de football North Shore pour la saison 2024. Que monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, soit autorisé à signer la convention au nom de la Ville. Que cette subvention soit payée respectivement en provenance du budget dédié du Service de la diversité et l'inclusion sociale pour le programme Prévention Montréal, selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

That the Borough Council grant a financial contribution in the amount of \$8,000 to the North Shore Football League for the 2024 season. That Mr. Jay-Sun Richard, head of division, Sports, Leisure and Installations, be authorized to sign the agreement on behalf of the City. That this subsidy be paid respectively from the Service de la diversité et l'inclusion sociale for the Prévention Montréal program, according to the financial information mentioned in the decision-making documents.

20.04 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1244991007

Que soit accordé un soutien financier totalisant la somme de 123 360 \$ aux cinq organismes suivants dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024). D'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

- Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (*Travail de rue / milieu Pierrefonds-Roxboro*) **82 932 \$**
- Corbeille de pain Lac Saint-Louis (*Marché solidaire à Pierrefonds*) **19 050 \$**
- Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île (*Jardin de l'Espoir*) **10 317 \$**
- Maison Caracol CPSC de Pierrefonds-Est (*Influencer la réussite éducative des enfants par une alimentation équilibrée*) **5 829 \$**
- Cloverdale Multi-Ressources (*Amusons-nous à la joujouthèque Ludi*) **5 232 \$**

Que madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer les conventions au nom de l'arrondissement. Que ces subventions, entièrement assumée par l'agglomération, soient payées selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

That be granted a financial support totalizing an amount of \$123,360 to the five organizations above mentioned within the Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2024). To approve the five draft agreements between Ville de Montréal and these organizations, establishing the terms and conditions for the payment of this financial support. That Mrs. Louise Zampini, division head, Culture, Libraries and Social Development, be authorized to sign the agreements on behalf of the Borough. That these subsidies, entirely paid by the agglomeration, be payable according to the financial information described in the decision-making documents.

20.05 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936012

Que le conseil d'arrondissement annule le processus d'appel d'offres ST-24-11 pour des travaux de fourniture et d'installation de plaques commémoratives et travaux connexes dans divers sites de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro puisqu'aucune soumission n'a été reçue.

That the Borough Council cancel the tendering process for contract number ST-24-11 for the supply and installation of commemorative plaques and related works at various sites in the Borough of Pierrefonds-Roxboro since no tenders were received.

20.06 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936010

Octroi du contrat ST-24-03 pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures en béton et pour l'installation de dos d'ânes sur diverses rues dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract ST-23-04 for the repair of sidewalks and concrete curbs and for the installation of speed bumps on various streets in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.07 Appel d'offres sur invitation

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1246936011

Octroi du contrat SP-2024-13 pour l'acquisition de services professionnels d'un conseiller en coordination de concours afin d'organiser un concours d'architecture de paysage relatif à l'aménagement de la future place publique de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contract SP-2024-13 for the acquisition of professional services from a competition coordinator to organize a landscape architecture competition for the future public square in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens, services administratifs et greffe - 1248388005

Que soient approuvées telles que soumises aux membres du conseil d'arrondissement la reddition financière, la liste des dépenses mensuelles par demandes de paiements, des virements et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 449 771,93 \$ couvrant la période du 30 mars au 26 avril 2024 ainsi que la liste les paiements par cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 30 mars 2024 au montant de 3 878,04 \$.

That be approved as submitted to the members of the Borough Council the financial report, the list of monthly expenses by requests for payments, the transfers and the list of commitments of the various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$449,771.93 for the period from March 30 to April 26, 2024, as well as the list of credit cards payments for the period from March 1 to March 30, 2024 in the amount of \$3,878.04.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1240207002

Que le conseil d'arrondissement adopte la répartition des sommes du solde reporté de l'année 2023 dans le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 comme détaillé au sommaire décisionnel.

That the Borough Council approve the sum allocation of the year 2023 balance brought forward to the ten-year program of capital expenditures 2024-2033 as detailed in the decision-making summary.

30.03 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1249348003

Que le conseil d'arrondissement autorise l'affectation d'une somme de 105 000 \$ à même le surplus budgétaire 2023 afin de couvrir les dépenses additionnelles du spectacle de la Fête du Canada 2024.

That the Borough Council authorize the appropriation of a sum of \$105,000 from the 2023 budget surplus to cover additional expenses for the 2024 Canada Day show.

30.04 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1246595003

Que le conseil d'arrondissement demande au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure avec le gouvernement du Canada, ministère du Patrimoine canadien, une entente (accord de subvention) entre sa Majesté le Roi du chef du Canada et la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre de la Fête du Canada de Pierrefonds Roxboro le 1^{er} juillet 2024. Que soit approuvé le projet d'entente (accord de subvention) à cet effet. Que monsieur Jay-Sun Richard, chef de division Sports, Loisirs et Installations, soit autorisé à signer ladite entente (accord de subvention) au nom de la Ville.

That the Borough council ask the Government of Quebec the authorization to conclude with the Government of Canada, Department of Canadian Heritage, an agreement (grant agreement) between His Majesty the King in Right of Canada and Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro in the context of Pierrefonds-Roxboro July 1st, 2024 Canada Day. That be approved the draft agreement (grant agreement) for this purpose. That Mr. Jay-Sun Richard, head of division, Sports, Leisure and Installations, be authorized to sign said agreement (grant agreement) on behalf of the City.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CM Direction du développement du territoire et études techniques - 1232640002

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 20 mars 2024 concernant le projet de règlement 04-047-XX modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. De soumettre, sans changement, le projet de règlement pour approbation par le conseil de la Ville.

That the Borough Council take note of the minutes of the public consultation meeting held on March 20, 2024, regarding the draft by-law 04-047-XX modifying the Urban Plan of the Ville de Montréal in order to integrate the Specific Urban Planning Program (SUPP) for boulevard Saint-Charles in the Borough of Pierrefonds-Roxboro. To submit, without change, the draft by-law for approval by the City Council.

40.02 Règlement – Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245453007

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0018-2 modifiant le règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public afin d'intégrer des clauses communes à tous les arrondissements afin d'avoir un meilleur cadre normatif pour limiter la durée des obstructions, la superficie des occupations temporaires et leurs impacts visuels. Le premier projet de règlement est déposé avec le sommaire décisionnel.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0018-2 amending by-law CA29 0018 concerning occupancy of public property in order to integrate clauses common to all Boroughs and provide a better normative framework to limit the duration of obstructions, the area covered by temporary occupations and their visual impacts. The first draft by-law is filed with the decision-making summary.

40.03 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300010

Dérogation mineure visant à permettre, dans la zone H1-7-401, la création d'un nouveau lot ayant une largeur minimale de 6,3 mètres au lieu du minimum requis de 15 mètres.

Minor exemption aiming to allow in the H1-7-401 zone a new lot with a minimum width of 6.3 metres instead of the required minimum of 15 metres.

40.04 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245300009

Dérogation mineure au 18 664, rue Larocque visant à permettre, dans la zone H1-3-187 pour un bâtiment unifamilial isolé de deux étages, lot 1 977 899, une hauteur du bâtiment de 8,94 m au lieu du maximum requis de 8 m.

Minor exemption at 18 664, rue Larocque aiming to allow, in the H1-3-187 zone, for a two-storey detached single-family building, on lot 1 977 899, building height of 8.94 m instead of the required maximum of 8 m.

40.05 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1249141005

P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture en fer forgé et piliers de pierre en cour avant et d'une enceinte de verre autour de la piscine en cour arrière sur un terrain riverain situé au 1 022, chemin de la Rive-Boisée sur les lots 1 370 515 et 1 841 980 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the installation of a forged iron fence and stone pillars in the front yard and a glass enclosure around the pool in the back yard on a waterfront property located at 1 022, chemin de la Rive-Boisée on lots 1 370 515 and 1 841 980 of the Quebec cadastre.

40.06 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1245453008

P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture constituée de longerons en fer forgé galvanisé et de piliers de maçonnerie en cour avant et d'une enceinte de verre autour de la piscine en cour arrière sur un terrain riverain situé au 1 044, chemin de la Rive-Boisée sur les lots 1 370 513 et 1 841 978 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the installation of a galvanized forged-iron fence and masonry pillars in the front yard and a glass enclosure around the swimming pool in the back yard on a waterfront property located at 1 044, chemin de la Rive-Boisée on lots 1 370 513 et 1 841 978 of the Quebec cadastre.

40.07 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1248707015

P.I.I.A. pour l'installation d'une clôture en bois sur un terrain riverain situé au 1, 4^e Rue sur le lot 1 389 898 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. for the installation of a wooden fence on a waterfront property located at 1, 4^e Rue on lot 1 389 898 of the Quebec cadastre.

40.08 Urbanisme - Opération cadastrale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1243050006

Que le conseil d'arrondissement autorise le transfert du champ de compétence de deux (2) lots existants (lots 1 977 854 et 1 911 060, associés au 5 150, rue Dauville), présentement enregistrés au domaine privé corporatif de la Ville de Montréal, à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et ce, afin d'y aménager des parcs locaux.

That Borough Council authorize the transfer of jurisdiction of two (2) existing lots (lots 1 977 854 and 1 911 060, associated with 5 150 rue Dauville), presently registered in the corporate private domain of the Ville de Montréal, to the Borough of Pierrefonds-Roxboro, for the purpose of developing local parks.

40.09 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1243050009

Que le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation et de sécurité routière tenue le 2 mai 2024 soit approuvé tel que soumis.

Que l'« Annexe A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit :

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit :

1. Mesures d'atténuation de vitesse dans le secteur du Collège Beaubois

Le panneau « Nouvelle signalisation – Limite de vitesse » (D-40-8) indique la mise en vigueur d'une nouvelle limite de vitesse lorsque celle-ci sera réduite. Cette date devrait être durant la période de congé scolaire afin de faciliter la transition à la nouvelle vitesse.

Que soit installé un panneau D-40-8 au-dessous du panneau « Maximum 40 Secteur » (P-70-4-40) situé du côté est sur la rue Sainte-Suzanne au nord du boulevard Gouin Ouest un mois avant la date à laquelle la limite de vitesse sera modifiée. À cette date, ce panneau est retiré et remplacé par le panneau « Nouvelle signalisation » (D-40-P-1) qui doit être fixé au-dessous du panneau approprié pendant une période de 30 à 60 jours suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle signalisation.

Que soit installé un panneau D-40-8 du côté sud de la rue Rose, à environ 10 m de l'intersection du boulevard Lalande un mois avant la date à laquelle la limite de vitesse sera modifiée. À cette date, ce panneau est retiré et remplacé par le panneau « Nouvelle signalisation » (D-40-P-1) qui doit être fixé au-dessous du panneau approprié pendant une période de 30 à 60 jours suivant l'entrée en vigueur de la nouvelle signalisation (Réf. Tome V : 3.8).

À la date à laquelle la limite de vitesse sera modifiée, que soit retiré le panneau « Maximum 40 Secteur » (P-70-4-40) situé du côté est sur la rue Sainte-Suzanne au nord du boulevard Gouin Ouest et qu'il soit remplacé par un panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4).

Que soit retiré le panneau « Maximum 40 Secteur » (P-70-4-40) situé du côté du 4 832, rue du Collège Beaubois et qu'il soit remplacé par un panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4).

Que soit installé un panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4) du côté sud de la rue du Collège Beaubois, entre les numéros civiques 4 772 et 4 776.

Que soit installé un panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4) du côté sud de la rue Rose, à environ 10-15 m de l'intersection du boulevard Lalande.

Que soit retiré le panneau « Maximum 40 Secteur » (P-70-4-40) situé sur l'îlot central en face du 84, rue Rose et qu'il soit remplacé par un panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4).

Que soit retiré le panneau « Maximum 40 Secteur » (P-70-4-40) situé du côté ouest de la rue près du 108, rue Rose et qu'il soit remplacé par un panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4).

À la date à laquelle la limite de vitesse sera modifiée, que soit installée une balise de limite de vitesse (P-70-2-B) sur la ligne axiale à proximité du nouveau panneau « Maximum 30 km/h Secteur » (P-70-4) en complément du nouveau panneau de limite de vitesse pour renforcer le message aux endroits suivants :

- Sur la rue Rose, à environ 10-15 m de l'intersection du boulevard Lalande;
- Sur la rue Sainte-Suzanne, au nord du boulevard Gouin Ouest. (Référence au Tome V : 2.9)

Que soit modifiée l'annexe du Règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour indiquer la limite de vitesse de 30 km/h sur la rue du Collège Beaubois, sur la rue Sainte-Suzanne entre le boulevard Gouin Ouest et sur la rue Rose entre le boulevard Lalande et le cul-de-sac du parc des Anciens-Combattants.

Tel qu'indiqué aux croquis numéros **23-246178** et **23-292933** joints au dossier décisionnel.

2. Rue Félix-McLernan trop étroite entre le boulevard Gouin Ouest et la rue d'Orléans

Que soit retirée la signalisation contradictoire aux endroits suivants :

- 4 973, rue Félix-McLernan : P-150-2-G « Stationnement interdit » avec flèche vers la gauche;
- 4 985, rue Félix-McLernan : P-150-2-D « Stationnement interdit » avec flèche vers la droite;
- 4 974, rue Félix-McLernan : P-150-2-D « Stationnement interdit » avec flèche vers la droite;
- 4 986, rue Félix-McLernan : P-150-2-G « Stationnement interdit » avec flèche vers la gauche.

Que soit installée une signalisation aux endroits suivants :

- 5 002, rue Félix-McLernan : P-150-2 « Stationnement interdit »;
- 4 998, rue Félix-McLernan : P-150-2-D « Stationnement interdit » avec flèche vers la droite.

Que soit installée une signalisation P-150-2 « Stationnement interdit 9 h - 18 h » près des adresses suivantes, sur les fûts existants du côté est de la rue Félix-McLernan : 4 989, 4 973, 4 957, 4 941, 4 925, 4 909 et 4 893.

Que soit installée une signalisation P-150-2 « Stationnement interdit 18 h - 9 h » près des adresses suivantes entre les limites des propriétés du côté ouest de la rue Félix-McLernan : 4 986, 4 978, 4 956, 4 940, 4 928 et 4898.

Tel qu'indiqué au croquis numéro **24-40457** joint au dossier décisionnel.

3. Demande d'interdire le stationnement devant le 14 399, rue Jolicoeur

Que soit installé un panneau numéro P-150-7-D « Stationnement autorisé » suivi de l'abréviation « 15 MIN. » avec flèche vers la droite et un panneau numéro P-150-7-G « Stationnement autorisé » suivi de l'abréviation « 15 MIN. » avec flèche vers la gauche afin d'interdire le stationnement sur une longueur d'environ 12 m (deux espaces) en face des entrées principales des bâtiments suivants sur la rue Jolicoeur : 14 369, 14 379, 14 389, 14 399, 14 409, 14 419, 14 429.

Les panneaux P-150 doivent être installés à 90° par rapport aux espaces de stationnement (Référence au Tome V : 2.18).

Tel qu'indiqué au croquis numéro **24-50150** joint au dossier décisionnel.

4. Demande de traverse piétonne au parc Paquin sur la rue Saraguay Est

Que soit installée sur la rue Saraguay Est, au parc Paquin, une signalisation « Passage pour personnes » (Tome V 2.28.1) combinée avec un dos d'âne allongé. Les panneaux « Passage pour piétons sur dos d'âne allongé » (P-270-33) doivent être installés conformément au dessin normalisé 026B du ministère du Transport.

Le dos d'âne allongé doit être construit selon les normes du DTNI-3B et le marquage des passages pour personnes doit être conforme aux dispositions du chapitre 6 « Marques sur la chaussée ».

Que soit installée une balise piétonnière P-270-2-C en complément des panneaux de traverse du passage pour piétons (Tome V 2.28.9). La balise doit être installée sur la chaussée, au centre du passage et au centre du chemin et peut être retirée lors de la saison hivernale.

Tel qu'indiqué au croquis numéro **24-42314** joints au dossier décisionnel.

5. Demande de fermeture de rue pour le camp de jour sur la place Montgomery

Que la Direction – Culture, Sports, Loisirs et Développement social prenne en charge cette demande de fermeture de rue par le Projet Communautaire de Pierrefonds afin d'obtenir la gratuité prévue à l'article 41 du règlement CA29 0139 sur les tarifs pour les activités culturelles ou promotionnelles gérées par la Ville.

Que le conseil d'arrondissement mandate la Direction des relations avec les citoyens, des communications, des services administratifs et du greffe afin de modifier le règlement numéro CA29 0139 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2024 afin d'inclure à l'article 41.1 l'exemption de frais pour les permis d'occupation du domaine public à une « personne morale sans but lucratif » inscrite au Registre des entreprises du Québec.

THAT the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on May 2, 2024 be approved as submitted:

That "Annex A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That By-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. Speed reduction measures in the Collège Beaubois sector

The sign “New signage – Speed limit (D-40-8) indicates when a new speed limit will come into effect. This date should be during the school vacation period to ease the transition to the new speed.

That a D-40-8 sign be installed below the “Maximum 40 Sector” sign (P-70-4-40) located on the east side of rue Sainte-Suzanne north of boulevard Gouin Ouest one month prior to the date on which the speed limit will be modified. On that date, this sign is removed and replaced by the “New signage” sign (D-40-P-1), which must be affixed below the appropriate sign for a period of 30 to 60 days following the coming into effect of the new signage.

That a D-40-8 sign be installed on the south side of rue Rose, approximately 10 m from the boulevard Lalande intersection, one month before the date on which the speed limit is to be changed. On that date, this sign will be removed and replaced by the “New signage” sign (D-40-P-1), which must be affixed below the appropriate sign for a period of 30 to 60 days following the coming into effect of the new signage (Ref. Volume V: 3.8).

On the date on which the speed limit will be modified, that the “Maximum 40 Sector” sign (P-70-4-40) located on the east side of rue Sainte-Suzanne north of boulevard Gouin Ouest be removed and replaced by a “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4).

That the “Maximum 40 Sector” sign (P-70-4-40) located on the side of 4 832, rue du Collège Beaubois be removed and replaced with a “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4).

That a “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4) be installed on the south side of rue du Collège Beaubois, between civic numbers 4 772 and 4 776.

That a “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4) be installed on the south side of rue Rose, approximately 10-15 m from the boulevard Lalande intersection.

That the “Maximum 40 Sector” sign (P-70-4-40) located on the central island in front of 84, rue Rose be removed and replaced with a “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4).

That the “Maximum 40 Sector” sign (P-70-4-40) located on the west side of the street near 108, rue Rose be removed and replaced with a “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4).

On the date on which the speed limit will be modified, that a speed limit beacon (P-70-2-B) be installed on the centerline near the new “Maximum 30 km/h Sector” sign (P-70-4) in addition to the new speed limit sign to reinforce the message at the following locations:

- On rue Rose, about 10-15 m from the boulevard Lalande intersection;
- On rue Sainte-Suzanne, north of boulevard Gouin Ouest (Reference in Volume V: 2.9)

That be amended the schedule to By-law CA29 0031 determining speed limits throughout the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in order to indicate a 30 km/h speed limit on rue du Collège Beaubois, on rue Sainte-Suzanne between boulevard Gouin Ouest and on rue Rose between boulevard Lalande and the dead end at des Anciens-Combattants Park.

As indicated on sketch numbers **23-246178** and **23-292933** attached to the decision-making summary.

2. Rue Félix-McLernan is too narrow between boulevard Gouin Ouest and rue d'Orléans

That the contradictory signage be removed at the following locations:

- 4 973, rue Félix-McLernan: P-150-2-G "No parking" with arrow to the left;
- 4 985, rue Félix-McLernan: P-150-2-D "No parking" with arrow to the right;
- 4 974, rue Félix-McLernan: P-150-2-D "No parking" with arrow to the right;
- 4 986, rue Félix-McLernan: P-150-2-G "No parking" with arrow to the left.

That signage be installed at the following locations:

- 5 002, rue Félix-McLernan: P-150-2 "No parking";
- 4 998, rue Félix-McLernan: P-150-2-D "No parking" with arrow to the right.

That a P-150-2 "No parking 9 a.m. - 6 p.m." sign be installed near the following addresses, on the existing barrels on the east side of rue Félix-McLernan: 4 989, 4 973, 4 957, 4 941, 4 925, 4 909 and 4 893.

That a P-150-2 "No parking 6 p.m. - 9 a.m." sign be installed near the following addresses between the property lines on the west side of rue Félix-McLernan: 4 986, 4 978, 4 956, 4 940, 4 928 and 4 898.

As indicated on sketch number **24-40457** attached to the decision-making summary.

3. Request to prohibit parking in front of 14 399, rue Jolicoeur

That a sign numbered P-150-7-D "Parking allowed" followed by the abbreviation "15 MIN." with an arrow to the right and a sign numbered P-150-7-G "Parking allowed" followed by the abbreviation "15 MIN." with an arrow to the left be installed to prohibit parking over a length of approximately 12 m (two spaces) in front of the main entrances to the following buildings on rue Jolicoeur: 14 369, 14 379, 14 389, 14 399, 14 409, 14 419, 14 429.

P-150 signs must be installed at 90° from the parking spaces (Reference to Volume V: 2.18).

As indicated on sketch number **24-50150** attached to the decision-making summary.

4. Request for pedestrian crossing at Paquin Park on rue Saraguay Est

That be installed a "Crossing for persons" sign (Tome V 2.28.1) combined with an extended speed bump on rue Saraguay Est, at Paquin Park. The "Pedestrian crossing on elongated speed bump" (P-270-33) signs must be installed in accordance with the ministère du Transport's standard drawing 026B.

The elongated speed bump must be built in accordance with DTNI-3B standards, and markings for persons crossings must comply with the provisions of Chapter 6 "Roadway markings".

That a P-270-2-C pedestrian beacon be installed to complement the pedestrian crossing signs (Tome V 2.28.9). The beacon must be installed on the roadway, in the center of the crossing and in the center of the path and can be removed during the winter season.

As indicated on sketch number **24-42314** attached to the decision-making summary.

5. Request for street closure for day camp on place Montgomery

That the Direction – Culture, Sports, Leisure and Social Development take charge of this street closure request by Projet Communautaire de Pierrefonds in order to obtain the free admission provided for in section 41 of by-law CA29 0139 on rates for cultural or promotional activities managed by the City.

That the Borough Council mandate the Direction of relations with citizens, communications, administrative services and registry to amend by-law number CA29 0139 concerning the fees for various municipal goods, activities and services for fiscal year 2024 in order to include in section 41.1 the exemption of fees for permits to occupy the public domain to a “non-profit legal entity” registered with the Quebec Enterprise Register.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1246765008

Que monsieur Benoit Langevin, conseiller de la Ville, district du Bois-de-Liesse, soit nommé maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 4 juin 2024 au 2 décembre 2024 inclusivement, conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal.

That Mr. Benoit Langevin, City Councillor, Bois-de-Liesse district, be appointed as Acting Mayor of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for the period from June 4, 2024, to December 2, 2024 inclusive, in accordance with the Charter of Ville de Montréal, Section 20.2.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1249141004

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 8 mai 2024.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on May 8, 2024.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.